

Proposition d'aménagement cyclable

Ville de Pau – Fiche n° 2

Aménagement d'un tronçon cyclable E-W entre l'avenue Alfred Nobel à l'W et l'avenue des Lilas à l'E

Mise à jour : juin 2003

Voies concernées

Rue Simin Palay, voie d'accès au nouveau lotissement du clos St André, rue Jacques Prévert, rue longeant le Laü jusqu'à l'avenue des Lilas

Constat

Description de la situation actuelle

Un cheminement piétonnier spontané joint actuellement de façon continue l'avenue Péboué (entre la Maison de retraite Ste Marie et l'école Ste Jeanne Elisabeth) à l'Est jusqu'à l'avenue des Lilas (150m au Nord de son carrefour avec l'avenue Stravinsky) à l'Ouest.

Ce cheminement emprunte sur 80% de son parcours des voies goudronnées existantes dont plusieurs ne figurent pas sur les plans de la ville vendus dans le commerce et des voies peu fréquentées par la circulation automobile desservant des lotissements.

Un nouveau lotissement (le Clos St André) est en cours de viabilisation. Sa voie d'accès débouchera sur l'avenue Péboué dans le prolongement de l'itinéraire piétonnier ci dessus.

Motivation du Projet et population concernée

Proposer un itinéraire cyclable Est Ouest dans la zone Nord de Pau, sécurisé, peu fréquenté par les voitures, parallèle au Boulevard de la Paix sans équipement cyclable que le trafic intense rend actuellement très dangereux pour les cyclistes.

Cet équipement assurera principalement la liaison entre le complexe universitaire, le lycée Baradat, le centre commercial Leclerc les salles de cinéma Méga CGR à l'Ouest et les stades, les centres commerciaux Auchan, Leroy Merlin, Jardiland à l'Est.

Propositions d'aménagement

Description du projet

- Matérialiser des bandes cyclables sur les rues existantes ne figurant pas sur les plans après s'être assuré qu'elles sont sur le domaine public.
- Matérialiser des bandes cyclables sur les rues Jacques Prévert, Simin Palay.
- Profiter de la viabilisation du lotissement « Clos St André » pour créer une piste cyclable parallèle à la voie de desserte de ce lotissement et aménager son raccordement avec la terminaison en cul de sac de la rue du Professeur Jacques Monod. La décision est à prendre rapidement pour être intégrée dans la viabilisation du lotissement.
- Doubler les passages piétonniers par des pistes cyclables en continuité avec les bandes cyclables des rues ci-dessus.
- Aménager les carrefours avec l'avenue Péboué et la rue Sambre et Meuse.

Recommandation pour l'aménagement à plus long terme







Prévoir le raccordement des voies cyclables décrits dans cette proposition à la piste cyclable longeant la rue Ronsard sur toute sa longueur. Elle comporte :

- La construction d'une piste cyclable en bordure du Chemin Labriart et entre l'Avenue de Buros et la rue Berlioz au Nord du stade.
- Matérialisation de bandes cyclables sur une partie de la rue Berlioz et sur l'ensemble de la rue Stravinsky.
- Aménagement des carrefours Av du Loup/ Ch Labriart, Ch Labriart/ Av de Buros, R Berlioz / Av Stravinsky.

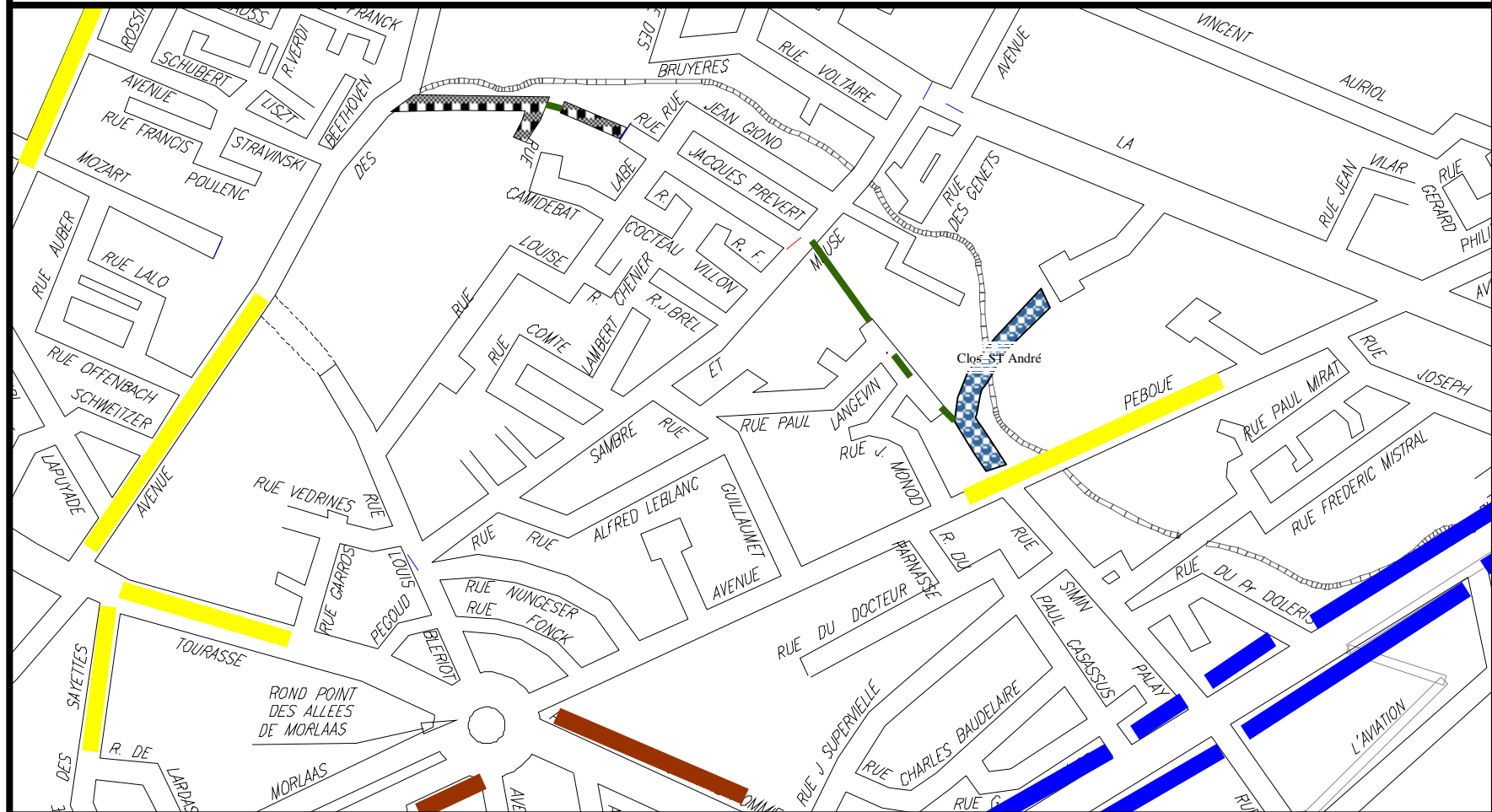
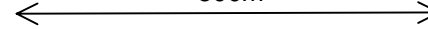
Documents joints

- 1 plan schématique de la situation actuelle
- 5 planches photo des zones à aménager
- 1 plan schématique des aménagements proposés
- 1 plan de localisation du tronçon à aménager dans le cadre du réseau cyclable général (axe cyclable prioritaire)

SITUATION ACTUELLE

-  Rue en construction
-  Rue existante
-  Cheminement piéton
-  Zone 30
-  Bande multifonctionnelle
-  Bande cyclable

500m



Accès depuis l'avenue Péboué et le lotissement « Clos St André »



8030

Sortie de la desserte du lotissement «Clos St André »
sur l'Avenue Péboué

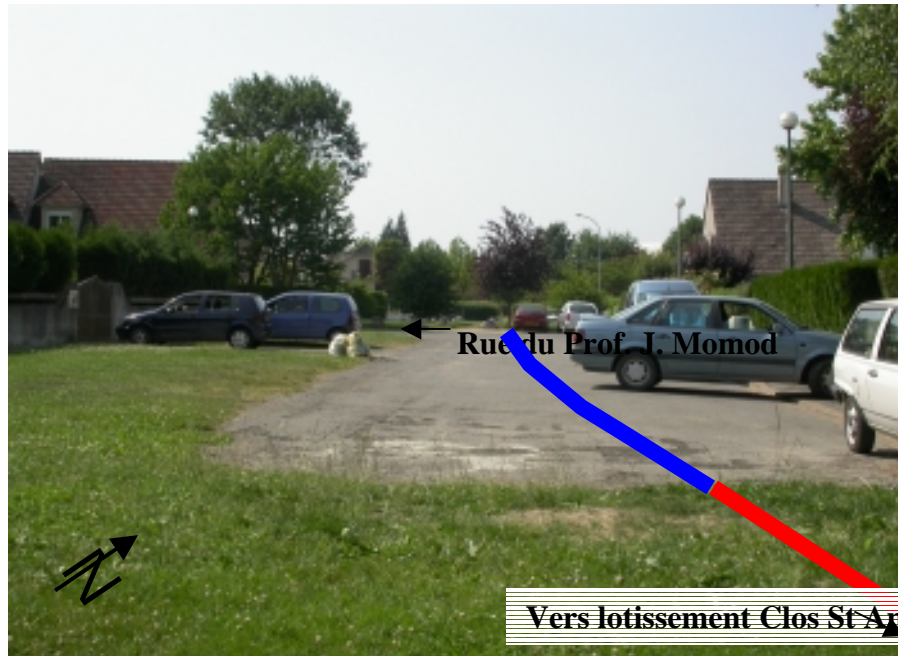


8032

Desserte du lotissement «Clos St André en cours de
viabilisation
en rouge, tracé de la piste cyclable projetée

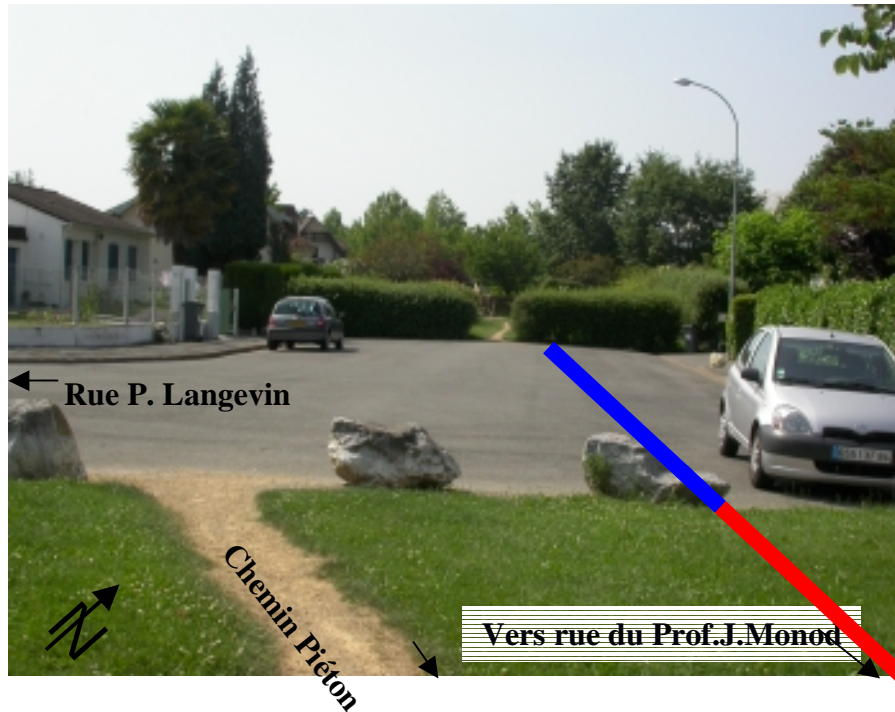


Accès depuis la rue du Professeur Jacques Monod



Terminaison N de la rue du Prof. J. Monod Partie SE en haut, NW en bas en rouge et en bleu, tracé des pistes et bandes cyclables projetées

Accès depuis la rue Paul Langevin



8036

Terminaison NE de la rue P Langevin
en rouge et en bleu, tracé des pistes et bandes cyclables projetées



8037

Cheminement piéton entre les rues P.Langevin et Sambre et Meuse
en rouge et en bleu, tracé des pistes et bandes cyclables projetées

Accès depuis la rue Jacques Prévert



8038

Terminaison NW de la rue J. Prévert
en rouge, tracé de la piste cyclable projetée



8039

Prolongement piéton à l 'W de la rue J. Prévert
en rouge , tracé de la piste cyclable projetée

Accès depuis l'Avenue des Lilas



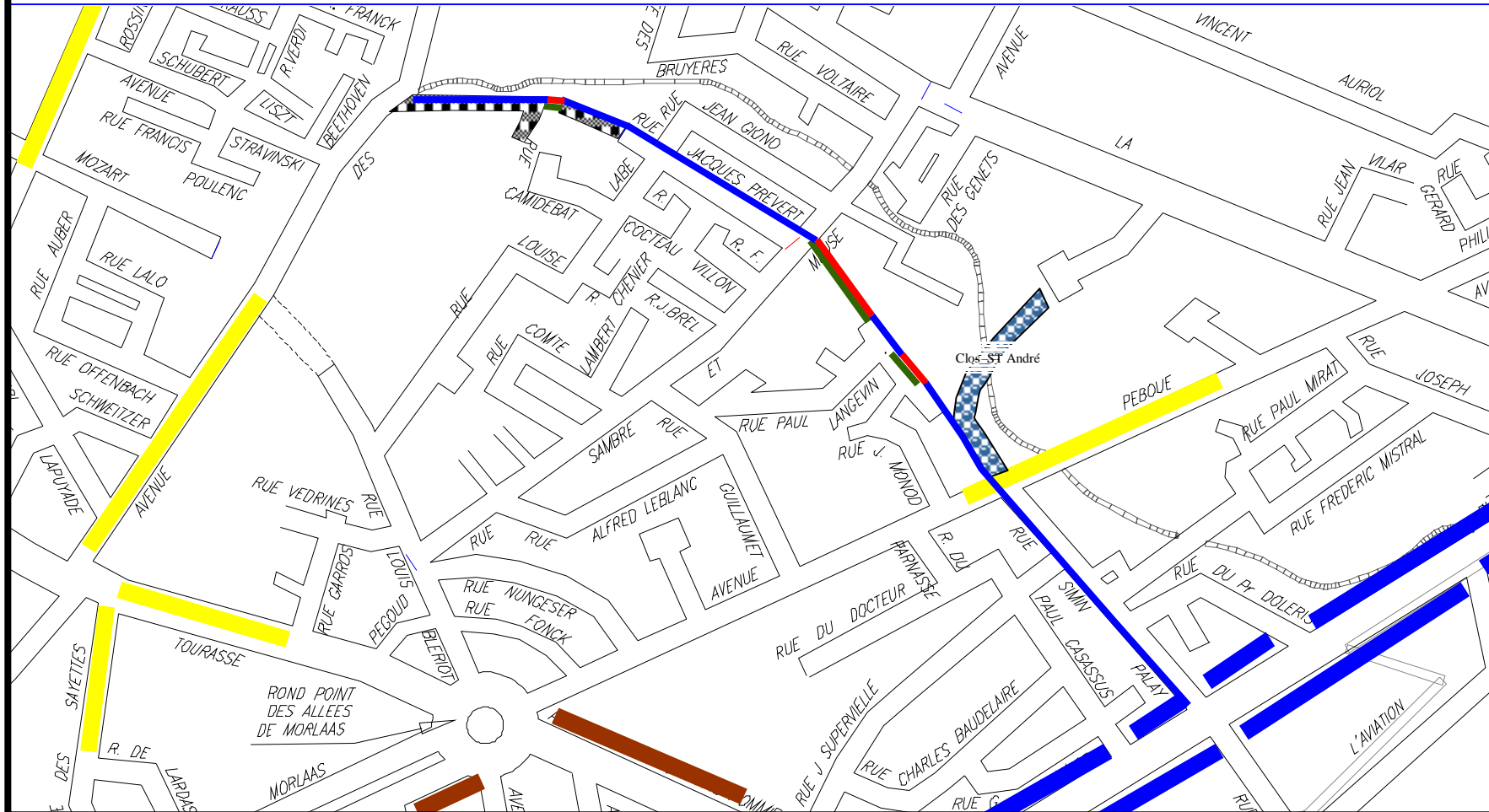
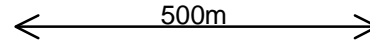
8040

Rue bordant le Laü débouchant sur l'Avenue des Lilas
en bleu, tracé des bandes cyclables projetées



SITUATION PROJETEE

- Rue en construction
- Rue existante
- Cheminement piéton
- Zone 30
- Bande multifonctionnelle
- Bande cyclable
- Piste cyclable





Rue en construction



Rue existante



Cheminement piéton



Zone 30



Bande multifonctionnelle



Bande cyclable



Piste cyclable

SITUATION ACTUELLE



Localisation d'ensemble du projet

500m

